ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 10533

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser les mesures concrètes qu'il entend mettre en oeuvre pour, dans la répartition des enseignements, donner « une priorité absolue à l'apprentissage de la langue française » comme il s'y est récemment engagé.

Texte de la réponse

Les dernières évaluations internationales PIRLS pour les élèves de dix ans et PISA pour les élèves de quinze ans montrent que notre pays n'est pas bien placé dans le domaine de l'apprentissage de la lecture et de la maîtrise de la langue et qu'il perd régulièrement des places par rapport à nos principaux partenaires dans les classements internationaux. Ces résultats préoccupants qui sont confirmés par nos propres évaluations dont le Haut Conseil de l'éducation s'est fait récemment l'écho doivent amener le système éducatif à réagir. C'est pourquoi il convient de donner « une priorité absolue à l'apprentissage de la langue française » en commençant par l'école primaire qui n'est pas une simple étape de la scolarité mais la clef du succès de toutes les études ultérieures. La réécriture complète des programmes de l'école primaire qui est en cours fixera les objectifs à atteindre de façon claire et compréhensible par tous et rendra à l'apprentissage de la langue française la place centrale qui lui revient. Une nouvelle grille horaire donnera à l'étude du français aux cycles 2 et 3 de l'école primaire un horaire d'au moins deux heures par jour. La redéfinition des programmes de français au collège est également bien avancée et confirmera le recentrage de notre système éducatif sur les apprentissages fondamentaux.

Données clés

Auteur : M. Marc Dolez
Circonscription : Nord (17e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10533
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7184
Réponse publiée le : 5 février 2008, page 1011